

## **ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES EN SITUATIONS dites COMPLEXES**

Les problématiques des jeunes dits « incasables ou inclassables » nous confrontent à toutes sortes de difficultés pouvant aussi bien se rapporter aux questions familiales, sociales, psychiatriques, scolaires et/ou professionnelles, à des problèmes de comportement, de consommation de produits, Cela bouscule quelque peu nos modes d'intervention et d'accompagnement et nécessite parfois plus de savoir-être que de savoir-faire.

### **Objectifs pédagogiques :**

- Appréhender le contexte national et départemental
- Définir le public concerné
- Comprendre les situations « dites complexes » et les enjeux de la complexité
- Apporter des réponses appropriées et identifier les modes de coopération
- Présenter les alternatives existantes et à créer

### **Durée :**

Cette session de formation est organisée en 1 module de 3 journées (2 journées consécutives + 1 journée à distance pour retour sur expérience), à raison de 7 h de formation par jour, soit 21 h de formation.

Cette organisation favorise la dynamique de groupe et la mise en confiance nécessaire à l'implication personnelle.

La mise à distance de la 3ème journée donne aux participants un temps d'expérimentation en milieu professionnel et leur permet de laisser mûrir certaines notions qui pourront alors être approfondies.

**Publics concernés :** Tout public, professionnels du champ de l'éducation, du social, de l'animation, de la santé, de la formation...

**Prérequis :** aucun

### **Modalités et délais d'accès :**

Pour vous inscrire merci de contacter Sylvie Langlais par mail à [contact@academieformation-77.com](mailto:contact@academieformation-77.com) ou via le formulaire de contact minimum 1 mois avant la formation.

### **Encadrement de l'action :**

L'action de formation est encadrée par Marlène SCHMIT, plus de 25 ans d'expérience dans le médico-social et diplômé (Diplôme d'état d'éducatrice spécialisée /DIU – Adolescence : Société et pratiques interprofessionnelles /Master 2 - Politiques Sociales, Territoires et Stratégies de Direction )

### **Information Handicap :**

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Contact du référent handicap : Sylvie Langlais par mail à [contact@academieformation-77.com](mailto:contact@academieformation-77.com)

### Méthodes pédagogiques :

#### *Démarche pédagogique*

La pédagogie invite à l'implication des participants. La formation associe étroitement la réflexion théorique à l'étude de situations concrètes issues du vécu professionnel du groupe. Celles-ci peuvent être explorées sous la forme d'exercices, jeux de rôles, de travaux individuels ou de sous-groupes, mobilisant le verbal et le non-verbal et dans lesquels chacun s'engage selon sa propre mesure. Les apports conceptuels – donnés sous forme d'exposés ou à travers des exercices actifs - s'appuient sur les exemples apportés par le groupe et viennent au fur et à mesure répondre aux questions qui émergent lors des études de cas et faciliter la transposition didactique à d'autres situations pouvant être rencontrées par les participants.

#### *Moyens pédagogiques*

Les moyens pédagogiques sont variés ;

En présentiel

Salle de formation

Paperboard

Les participants sont invités à venir avec leur matériel (bloc papier, ordinateur portable, tablette ...).

et vivants, le formateur les adapte en fonction de la dynamique de groupe et des contenus abordés :

- les apports théoriques,
- L'expérimentation pratique : sur la base d'exercices, elle permet de travailler à partir du vécu des participants,
- les mises en situation et la formation en situation de travail : une place importante leur est donnée car elles permettent d'étudier des situations concrètes présentées par les participants ou de les vivre en direct
- le partage d'expérience : l'écoute et l'échange entre les participants contribuent à la dynamique de la formation.

#### *Supports pédagogiques :*

- Fiches pédagogiques,
- Études de cas concrets permettant de travailler des situations passées et d'imaginer des propositions alternatives grâce aux apports du groupe et du formateur.

**Modalité d'évaluation :**

- Évaluation progressive des acquis "étape par étape" et validation avec et par le formateur en cours de formation.

**Participants – Sanction :**

Intra ou inter

6 participants maximum, Le nombre de participants au sein d'un même groupe est limité pour permettre à chacun d'être réellement pris en compte dans son expression, ses attentes et ses besoins.

Un questionnaire d'évaluation de satisfaction de la formation est rempli par l'apprenant.

Une évaluation-bilan finale (orale et écrite), les participants sont invités à remplir une fiche évaluation de satisfaction par rapport à la formation. Ce document est à destination du formateur pour évaluer sa prestation. Ensuite, un tour de table est organisé, en présence d'un commanditaire de la formation, au cours duquel chaque participant exprime son avis sur le contenu et le déroulement de la formation.

Ce temps oral permet de dessiner un bilan individuel et collectif et d'aider ainsi les stagiaires à se positionner par rapport à leur acquis.

Les stagiaires sont évalués des objectifs de formation.

Feuille d'émargement à la journée

**Prix :1200 euros TTC par participant pour 21 heures de formation**

**Contact administratif :**

Sylvie Langlais par mail à [contact@academieformation-77.com](mailto:contact@academieformation-77.com)

**Programme**

Accueil, présentation du formateur et des stagiaires

Présentation des objectifs, du programme et de la méthode et de l'attestation de compétences.

**Jour 1 matin : Présentation du contexte et compréhension des problématiques**

-tour de table et présentation des participants

-présentation du contexte législatif et des politiques nationales et départementales

-les différents acteurs : la psychiatrie, l'ase, les structures médico-sociales, Justice (PJJ, AEMO), Education Nationale

-définition du public : nécessite de prise en compte des singularités

-origines des difficultés : difficultés familiales, prise en charge institutionnelle lourde, manque réponse adaptée aux besoins des jeunes (et de coordination des parcours)

-les difficultés des jeunes : les difficultés rencontrées par ces jeunes sont variables dans leurs formes et leur intensité

**Jour 1 après-midi : quelles difficultés et caractéristiques ?**

– approche psychologique de la question : caractéristique des jeunes

– la prise en charge : limites de la prise en charge classique.

-la prévention : comment repérer pour mieux accompagner ?

### **Jour 2 matin : quel(s) accompagnement(s) ?**

- Les prises en charge alternatives menées par les lieux de vie et séjours de rupture :
- Les prises en charges institutionnelles : Intervention de l'équipe mobile (intervention), internat en situations complexes, les accompagnements à plusieurs structures (accueils modulés)
- La posture éducative : la gestion du collectif et de l'individu, repères, cohérence et travail d'équipe/distanciation
- Quand le jeune met en échec l'accompagnement
- Demi-journée de mise en pratique, mise en situation de travail et observation en situation de travail

### **Jour 2 après-midi : Les différents partenaires**

- le partenariat, qui sont les différents partenaires, la connaissance des missions de chacun, les limites de chacun
- les recommandations de l'ANESM
- méthodologie d'intervention
- Nécessité d'un travail pluridisciplinaire et en réseau avec tous les domaines concernés
- présentation des réseaux existants et identification des différents partenaires
- Demi-journée de mise en pratique, mise en situation de travail et observation en situation de travail

### **Jour 3 matin et après-midi : Les retours d'expériences**

- tour de table des différents cas concrets et situations vécues
- définition des enjeux de chaque situation
- étude des fonctionnements collectifs
- mise en perspective avec les apports théoriques
- bilan et axe d'amélioration de chaque cas d'étude
- mise en pratique, mise en situation de travail et observation en situation de travail
- évaluation